

COMMUNE DE RIOUX
SÉANCE DU 12 AVRIL 2022

Le 12 avril 2022 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Rioux se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation du 6 avril 2022 sous la présidence de Monsieur Philippe SOULISSE.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Philippe SOULISSE, François TURPIN, Jean-Michel MEGRAUD, , Jean-Joël BODIN, Stéphane BOUILLON, Benoît BRIDIER, Daniel FAURE, Nicolas CHAUDET
Mmes Sylvie VIGNAUD, Claude LOISEAU, Gaëlle LUCAZEAU, Nathalie DUCHIRON, Nadège GERBIER

ABSENTS EXCUSÉS : MM. Francis BONNIN, Sylvain GOUGEON,
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Jean-Joël BODIN

Sous la présidence de Monsieur Philippe SOULISSE, la séance est ouverte à 20 heures 30.
A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent le procès-verbal de la réunion du 24 mars 2022.

I VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe SOULISSE
VOTE, à l'unanimité, les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses : 218 124,92 €
Recettes : 829 582,34 €

Fonctionnement

Dépenses : 591 093 €
Recettes : 610 650 €

	Pour rappel, total budget :
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	829 582,34 € (dont 611 457,42 € de restes à réaliser)
Recettes :	829 582,34 € (sans reste à réaliser)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	804 950,92 € (sans reste à réaliser)
Recettes :	804 950,92 € (sans reste à réaliser)

II VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2022

Vu la loi de finances pour 2022,
Vu l'article 1639A du Code Général des impôts,
Vu le budget primitif 2022,

Vu l'avis de la commission CCID en date du 31 mars 2022,
Considérant que depuis l'année 2021, notamment la réforme liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette dernière n'est plus perçue par les communes mais par l'État.

Considérant qu'en contrepartie, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties 2021 a été transféré à la commune. Par conséquent, la commune perçoit les recettes fiscales liées aux taxes foncières et à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition suivants pour 2022 :

- Taxe foncière (bâti) 35,70 %
- Taxe foncière (non bâti) 47,37 %

III DUREE AMORTISSEMENT VOIRIE

Vu l'article L.2321-2 28 du CGCT

Vu le versement de la participation à la commune par le département en 2021 pour les études réalisées au titre de l'aménagement du bourg,

Considérant que les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante à l'exception toutefois des frais d'études et des frais d'insertion non suivis de réalisation qui sont amortis sur une durée maximale de 5 ans

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, qui l'**ACCEPTE** à l'unanimité, de mettre en place un amortissement sur 5 ans pour le remboursement de la participation reçue représentant un montant total de 14 583,16€ ,

COMMUNE DE RIOUX SÉANCE DU 15 AVRIL 2021

INFORMATIONS DIVERSES

◆ Attente travaux fibre

Une demande sur les travaux d'avancement de la fibre a été posée mais à ce jour aucune date ne peut être avancée. Des travaux sont prévus fin avril et mai.

◆ **Toiture local chasse**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis présenté par l'entreprise Nauleau pour le changement de la toiture du local chasse.

◆ **Mobiliers pour école**

Un devis de la société Comat et Valco a été présenté pour l'achat de bancs qui seront installés à l'école avec 2 nouvelles poubelles. Le conseil municipal l'accepte à l'unanimité.

◆ **Demande pour achat d'un quéréu**

La demande d'achat pour un quéréu situé au village « les Arrivés » ne peut être accepté car c'est le seul accès pour un terrain enclavé à proximité.

◆ **Chemins communaux**

Suite à la remarque d'un conseiller sur le mauvais état de certains chemins communaux, monsieur le Maire indique que la liste des chemins à restaurer en priorité sera bientôt établie.

◆ **Proposition construction city stade**

Mr Le Maire indique qu'un projet pour la réalisation d'un city stade à proximité de l'école est à l'étude. Des devis sont en cours.

Fin de la séance à 22 heures 45

Philippe SOULISSE

Jean-Michel MEGRAUD

Sylvie VIGNAUD

François TURPIN

Gaëlle LUCAZEAU

Stéphane BOUILLON

Benoît BRIDIER

Claude LOISEAU

Nathalie DUCHIRON

Daniel FAURE

Francis BONNIN

Nicolas CHAUDET

Jean-Joël BODIN